

ANNEXE – AVENANT n°2 de 2020 au contrat d'équipement n°4 de 2015

Modalités de calcul de la subvention complémentaire :

(dossiers impactant la dotation 2016-2020)

Envoyé en préfecture le 07/08/2020
 Reçu en préfecture le 07/08/2020
 Affiché le 07/08/2020
 ID : 082-228200010-20200707-CP2020_07_18-DE

Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense éligible	Taux	Subventions
<u>BATIMENTS COMMUNAUX</u>				
1 – Extension du complexe communal des services publics (mairie, APC, permanence MSAP) - Tranche 1 BCTR/ACO04069	260 000,00 €	130 000 €	18 %	23 400 €
2 – Extension du complexe communal des services publics (mairie, APC, permanence MSAP) - Tranche 2 BCTR/ACO04070		130 000 €	18 %	23 400 €
3 – Réhabilitation du complexe communal des services publics (mairie, APC, permanence MSAP)- Tranche 1 BCTR/ACO04071	188 123,50 €	130 000 €	18 %	23 400 €
4 – Réhabilitation du complexe communal des services publics (mairie, APC, permanence MSAP) - Tranche 2 BCTR/ACO04072		58 123 €	18 %	10 462 €
5 – Création d'un réseau chaleur Tranche 1 BCTR/ACO04073	140 364,53 €	130 000 €	18 %	23 400 €
6 – Création d'un réseau chaleur Tranche 2 BCTR/ACO04074		10 364 €	18 %	1 865 €
7 – Adaptation de l'école au réseau chaleur BCTR/ACO04075	36 360,83 €	36 360 €	18 %	6 544 €
<u>AMÉNAGEMENT DE VILLAGE</u>				
8 – Aménagement d'un parvis, d'un auvent et d'une rampe d'accès au complexe communal des services publics VIAM/ACO04076	23 355,89 €	23 355 €	18 %	4 203 €

Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense éligible	Taux	Subvention
9 – Groupe scolaire - Travaux dans la cour d'école* VIAM/ACO04200	5 600,00 €	5 600 €	18 %	1 008 €* ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
10 – Installation d'une main courante au stade de football ESPC/SPO05963	12 830,00 €	12 830 €	30 %	3 849 €
11 – Création d'un boulodrome couvert ESPC/SPO05964	26 681,60 €	26 681 €	30 %	8 004 €
12 – Création d'un boulodrome couvert : travaux complémentaires* ESPC/ACO04201	19 861,33 €	19 861 €	30 %	5 958 €* CONSTRUCTION OU EXTENSION DE BATIMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE LISTE C
13 – Construction d'un restaurant scolaire, d'un préau et d'une salle de propreté à l'école BSCC/00001907	485 195,25 €	485 195 €	Forfait	134 600 €
SUBVENTION GLOBALISÉE		270 093 €		

* Opérations 9-12 : avenant n°2 de 2020

RÉCAPITULATIF

Coût H.T. du programme	1 198 372,93 €
Dépense subventionnable H.T.	1 198 369 €
Subvention globalisée	270 093 €
Taux moyen de subvention (subvention globalisée/coût H.T.)	22,54%

Le Président,

Christian ASTRUC